

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2018

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2018

Table des matières

	Pages
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains retraitements auraient dû être apportés aux montants des produits et de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017, ainsi qu'aux montants de l'actif et de l'actif net aux 30 juin 2018 et 2017.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC** au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
Le 26 octobre 2018

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A134872

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

	2018	2017
PRODUITS		
Activités-bénéfice et de financement	691 921 \$	285 111 \$
Placements (note 11)	89 569	115 779
Apports d'instruments de musique	38 800	26 642
	820 290	427 532
CHARGES		
Attributions (note 12)	297 988	206 844
Activités de financement	140 797	130 369
Salaires et charges sociales	130 547	152 026
Activités-bénéfice	52 290	44 120
Honoraires professionnels	19 035	22 363
Frais de gestion de placements	13 207	11 235
Frais de bureau	6 861	11 946
Frais bancaires et de paie	5 092	5 557
Télécommunications	2 623	2 541
Communications et relations publiques	2 412	8 174
Amortissement des immobilisations corporelles	1 964	2 430
Amortissement de l'actif incorporel	4 368	1 456
	677 184	599 061
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	143 106 \$	(171 529) \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

	Affectation d'origine interne (note 9)	Dotation (note 10)	Non affecté	2018 Total	2017 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 114 484 \$	45 000 \$	385 179 \$	1 544 663 \$	1 716 192 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	143 106	143 106	(171 529)
Affectation d'origine interne (note 9)	43 735	-	(43 735)	-	-
SOLDE À LA FIN	1 158 219 \$	45 000 \$	484 550 \$	1 687 769 \$	1 544 663 \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

BILAN

AU 30 JUIN 2018

	2018	2017
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	215 768 \$	58 487 \$
Débiteurs (note 3)	12 251	32 495
Frais payés d'avance	6 925	-
	234 944	90 982
PLACEMENTS (note 4)	1 859 878	1 756 717
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	12 731	13 943
ACTIF INCORPOREL (note 6)	16 017	20 385
	2 123 570 \$	1 882 027 \$

PASSIF


PASSIF À COURT TERME

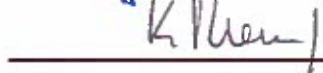
Créditeurs (note 7)	27 192 \$	29 288 \$
Apports reportés (note 8)	408 609	308 076
	435 801	337 364

ACTIF NET

AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE (note 9)	1 158 219	1 114 484
DOTATION (note 10)	45 000	45 000
NON AFFECTÉ	484 550	385 179
	1 687 769	1 544 663
	2 123 570 \$	1 882 027 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


administrateur


administrateur

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2018

15. Instruments financiers (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme détient des actifs en devises étrangères et par conséquent ces derniers sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2018, les soldes de la trésorerie de 226 \$ (1 480 \$ en 2017) et des placements de 213 231 \$ en 2017 (aucun en 2018) sont exprimés en dollars US et convertis en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements en obligations à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements cotés en Bourse.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2018.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2018

13. Flux de trésorerie

Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2018	2017
Débiteurs	20 244 \$	(27 388) \$
Frais payés d'avance	(6 925)	-
Créditeurs	(2 096)	10 450
Apports reportés	100 533	130 576
	111 756 \$	113 638 \$

14. Opérations entre apparentés

L'organisme et le Conservatoire coordonnent leurs actions en ce qui a trait à l'octroi des bourses et au soutien aux activités pédagogiques. Trois représentants du Conservatoire siègent à titre de membre d'office sur le conseil d'administration de l'organisme.

Le Conservatoire offre à titre gratuit à l'organisme l'utilisation de ses locaux et ce, depuis plusieurs années.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, ont été mesurées à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

15. Instruments financiers

Catégories

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs et des créditeurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est exposé à ces trois risques.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2018

9. Affectation d'origine interne

L'organisme a décidé d'affecter une partie de son actif net à des établissements en particulier du Conservatoire. Une partie de l'actif net est également affectée à la pérennité de l'organisme. Les variations survenues dans le solde de l'affectation d'origine interne pour l'exercice sont les suivantes :

	Affecté aux établissements	Pérennité	Total
Solde au début	383 576 \$	730 908 \$	1 114 484 \$
Affectation de l'exercice	-	69 092	69 092
Utilisations de l'exercice	(25 357)	-	(25 357)
Solde à la fin	358 219 \$	800 000 \$	1 158 219 \$

10. Dotation

La dotation est composée d'un don total de 45 000 \$ versé dans le but de remettre des bourses annuelles à des étudiants en piano inscrits dans un des établissements du Conservatoire. Les bourses sont versées à même les produits de placements générés annuellement par le montant du don.

11. Produits de placements

	2018	2017
Dividendes et distributions	14 440 \$	7 777 \$
Intérêts	16 269	9 661
Variation de la juste valeur des placements	65 196	97 618
Gain (perte) de change	(6 336)	723
	89 569 \$	115 779 \$

12. Attributions

	2018	2017
Bourses	139 643 \$	117 464 \$
Soutien aux projets pédagogiques du Conservatoire	117 400	62 738
Instruments de musique	38 800	26 642
Fonds d'urgence pour l'excellence	2 145	-
	297 988 \$	206 844 \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2018

6. Actif incorporel

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	21 841 \$	5 824 \$	16 017 \$	20 385 \$

7. Crédoiteurs

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	21 628 \$	18 041 \$
Salaires et vacances à payer	5 382	10 962
Sommes à remettre à l'État	182	285
	27 192 \$	29 288 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés sont des dons et des fonds amassés lors d'activités-bénéfice et de financement destinés à être remis en bourses et soutien à des projets pour des établissements en particulier du Conservatoire. Certains sont aussi affectés à des types de bourses ou de projets en particulier et non à des établissements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2018	2017
Solde au début	308 076 \$	177 500 \$
Apports reportés durant l'exercice	308 153	299 185
Montant constaté à titre de produits d'activités-bénéfice et de financement de l'exercice	(207 620)	(168 609)
Solde à la fin	408 609 \$	308 076 \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actif incorporel

Le site Web est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

3. Débiteurs

	2018	2017
Dons à recevoir	3 342 \$	20 940 \$
Taxes à la consommation à recevoir	8 909	9 034
Intérêts et dividendes à recevoir	-	2 521
	12 251 \$	32 495 \$

4. Placements, à la juste valeur

	2018	2017
Obligations gouvernementales, municipales et de sociétés canadiennes, et fonds d'obligations, à divers taux et échéances	785 294 \$	791 161 \$
Actions et fonds d'actions américaines et internationales, et autres placements cotés en Bourse	693 101	631 296
Actions et fonds d'actions canadiennes cotées en Bourse	381 483	334 260
	1 859 878 \$	1 756 717 \$

5. Immobilisations corporelles

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Œuvre d'art	12 000 \$	-	12 000 \$	12 000 \$
Équipement informatique	11 224	10 493	731	1 943
	23 224 \$	10 493 \$	12 731 \$	13 943 \$

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Conversion de devises

Les éléments d'actif monétaires sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché et dont le prix de marché est fixé en devises sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'état des résultats sont convertis au cours du change moyen de l'exercice. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale, c'est-à-dire les obligations et les fonds d'obligations.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultats net.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le moment prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'équipement informatique est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

L'œuvre d'art n'est pas amortie.

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2018

1. Description de l'organisme

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de recueillir des donations et d'octroyer des bourses aux étudiants du « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec » (Conservatoire) ainsi que de soutenir des projets pédagogiques du Conservatoire. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports sont principalement constitués de dons et de fonds amassés lors d'activités-bénéfice et de financement. Les apports affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont d'abord comptabilisés à titre d'apports reportés et sont ensuite constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges auxquelles ils étaient destinés sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les produits de dividendes et les distributions sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par la société émettrice des actions. Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a présenté les produits d'intérêts et de dividendes ainsi que les distributions, distinctement de la variation de la juste valeur des placements.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	143 106 \$	(171 529) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(65 196)	(97 618)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 964	2 430
Amortissement de l'actif incorporel	4 368	1 456
	84 242	(265 261)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	111 756	113 638
	195 998	(151 623)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(1 739 297)	(684 461)
Produit de cession de placements	1 701 332	430 253
Acquisition d'immobilisations corporelles	(752)	-
Acquisition de l'actif incorporel	-	(21 841)
	(38 717)	(276 049)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	157 281	(427 672)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	58 487	486 159
TRÉSORERIE À LA FIN	215 768 \$	58 487 \$